



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE LA
COMMISSION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON**

Suite de l'ordre du jour de la réunion du 15 mars 2012

DATE: Le mercredi 21 mars 2012 – 11 heures
Centrale de traitement des eaux usées

Président : Winston Pearce, ing., président de la commission

Présences : E. Pitre, vice-président
D. Baker, commissaire
Chanel Michaud, commissaire
Brian Hicks, commissaire
C. Allain, directeur des opérations
R. Richard, gestionnaire des projets spéciaux

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

1. Le président précise que les points à l'ordre du jour sont ceux qui n'avaient pas été traités lors de la réunion ordinaire du 15 mars 2012.

Le président distribue l'ordre du jour actualisé au début de la réunion. Les personnes présentes approuvent l'ordre du jour et conviennent avec le président de poursuivre.

2. Winston Pearce – président

- 2.1 Rapport de la vérificatrice générale

Les membres présents décident unanimement de reporter la discussion sur ce point et de le mettre à l'ordre du jour d'une séance à huis clos.

- 2.2 Comités

Faisant suite aux discussions durant nos récentes séances d'orientation, le président lance l'idée de former des comités pour guider la Commission et lui faire des recommandations sur plusieurs sujets précis.

Le président demande aux membres présents de réfléchir aux comités qu'il conviendrait de former et demande une discussion sur les avantages et les inconvénients de créer de tels comités. Il s'ensuit une longue discussion.



Comités (suite)

C. Michaud **propose** la formation des comités suivants de la commission :

1. Finances / Vérification / Gouvernance
2. Ressources humaines
3. Technique
4. Terrains et stratégie à long terme

E. Pitre **appuie** la proposition. **Adoptée** avec une voix contre enregistrée par B. Hicks.

Le mandat et la composition du comité seront débattus et approuvés à une séance ultérieure de la commission.

2.3 Renouvellement du permis d'exploitation

C. Allain signale que notre « Permis d'exploitation » actuel est valable jusqu'au 31 mars 2013. Il signale qu'il a récemment rencontré les représentants du ministère de l'Environnement et que le renouvellement tiendra compte des résultats des études d'évaluation des risques actuellement entreprise et des nouveaux règlements fédéraux lorsqu'ils entreront en vigueur.

La commission sera tenue au courant des exigences relatives au renouvellement.

2.4 Vérification et AGA

Le président signale que les règlements administratifs actuels stipulent que la CÉEUGM organise une assemblée annuelle de ses membres au cours de laquelle les états financiers annuels vérifiés sont présentés et approuvés.

Il est signalé que ces assemblées annuelles n'étaient pas ouvertes au public par le passé.

B. Hicks s'enquiert du statut des états financiers vérifiés pour 2011. R. Richard fait savoir que les vérificateurs sont en train d'achever la vérification et qu'ils devraient avoir terminé de manière à pouvoir les présenter à la commission lors de sa prochaine réunion.

D. Baker **propose** que l'assemblée annuelle de la CÉEUGM se tienne à un endroit à déterminer et que le grand public soit invité à y assister. Les maires et, par leur entremise, les conseillers des municipalités de Moncton, Riverview et Dieppe recevront une convocation officielle. Il est prévu que cette réunion aura lieu au printemps 2012, le soin étant laissé à la commission d'en choisir la date et le lieu. E. Pitre **appuie** la proposition. **Adoptée.**

2.5 Distribution du procès-verbal des réunions aux municipalités et traduction



C. Michaud **propose** que le procès-verbal des réunions ordinaires de la CEEUGM soit traduit et acheminé aux directeurs des trois municipalités et qu'il soit affiché au site web de la CEEUGM. D. Baker **appuie** la proposition. **Adoptée.**

3. Prochaine réunion

Le jeudi 26 avril 2012, 16 heures.

4. Séance à huis clos

Tous les membres présents conviennent de participer à la « séance à huis clos ». C. Allain et R. Richard quittent la réunion.

Un peu plus tard, C. Allain est rappelé à la réunion.

4.1 Motion de ratification par la commission issue de la séance à huis clos

C. Michaud a consigné la motion suivante :

C. Michaud **propose** d'interdire temporairement tous les déplacements en dehors des Maritimes à moins d'avoir été préalablement approuvés par la commission selon une recommandation du directeur des opérations couchée sur le formulaire approprié. B. Hicks **appuie** la proposition. **Adoptée.**

Préparé par:

Roland P. Richard, ing., FIC
Gestionnaire des projets spéciaux

/ab